



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 074-2025
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2025.GRPARL.202

Déposée le : 24.04.2025

Motion de groupe : Non
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : de Quervain (Bern, Les VERT-E-S) (porte-parole)
Hiltbold (Thun, Les VERT-E-S)
Remund (Mittelhäusern, Les VERT-E-S)
Widmer (Bern, Les VERT-E-S)
Hilty Haller (Bern, Les VERT-E-S)
Vanoni (Zollikofen, Les VERT-E-S)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 05.06.2025

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture
Classification : Non classifié
Proposition du Conseil-exécutif : Sélectionner

Renforcer la place académique bernoise en assurant la pérennité des projets de recherche avec des universités et des chercheuses et chercheurs des États-Unis

L'actuel gouvernement des États-Unis met les institutions scientifiques sous pression ; la liberté de la recherche et de l'enseignement est en danger dans les universités. Les projets de recherche traitant de thématiques comme la diversité et l'inclusion, le genre, les inégalités, le racisme ou les femmes sont passés au crible à l'aide de listes de mots clés arbitraires et les projets qui n'ont pas l'heur de plaire se voient retirer toute subvention. Dans les faits, une grande partie de la recherche en sciences sociales et médicales est touchée et doit faire face à la suppression des fonds alloués aux projets. Les exemples des dernières semaines sont nombreux.

Compte tenu de cette attaque à la liberté de la recherche, le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Combien de projets de recherche de l'Université de Berne ainsi que de la Haute école spécialisée bernoise impliquant des universités et hautes écoles américaines sont touchés par les coupes budgétaires décidées par l'actuel gouvernement des États-Unis ?
2. À combien s'élèvent les différentes coupes budgétaires dans les faits et en comparaison avec le budget total des projets concernés ?
3. L'Université et la Haute école spécialisée bernoise constatent-elles aussi des répercussions des mesures relevant de la politique de la recherche du gouvernement états-unien lors de la préparation de nouvelles demandes de subventions pour des projets de recherche impliquant des partenaires américains ?

4. Le Conseil-exécutif peut-il, à titre exceptionnel, mettre des fonds à disposition des projets de recherche concernés par des coupes budgétaires ? Dans l'affirmative, ces fonds sont-ils soumis à des conditions ? S'il ne peut pas mettre de fonds à disposition, quelle est la raison qui l'en empêche ?
5. Quelles mesures le Conseil-exécutif prend-il pour offrir des perspectives dans le canton de Berne aux chercheuses et chercheurs de renom qui quittent les États-Unis pour des raisons politiques, et pour renforcer ainsi la place académique bernoise ?
6. Quelle est la marge de manœuvre de l'Université et de la Haute école spécialisée bernoise pour agir elles-mêmes dans ce domaine ?

Motivation de l'urgence : la présente interpellation est urgente car les contributions en faveur de toutes sortes de projets de recherche ont déjà été retirées.

Destinataire
– Grand Conseil